

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2828>



Pour mettre en échec la réforme Darcos des lycées, que faire ?

Modèles de voeux à soumettre au vote des Conseils d'Administration

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Fonctionnement du SNES de Saône-et-Loire (S2) -



Publication date: jeudi 27 novembre 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



[Le Conseil Départemental du 27 novembre](#) a appelé l'ensemble des personnels du département à organiser des réunions d'information et de débat sur la réforme des lycées. Il a rédigé des modèles de vœux à soumettre des Conseil d'Administration des collèges et des lycées.

Pour pouvoir éventuellement les modifier, n'hésitez pas à télécharger ces documents en cliquant sur les vignettes situées en dessous de chaque texte [\[1\]](#).

N'oubliez pas de faire inscrire un "point sur la réforme du lycée" dans les questions diverses du prochain Conseil d'Administration de votre établissement.



Vœu à soumettre au vote du Conseil d'Administration de chaque collège

**Vœu présenté par les élus du personnel
à la séance du Conseil d'Administration du [date].**

Dès la rentrée prochaine, le gouvernement désire mettre en œuvre une réforme accélérée des lycées : ses premières dispositions doivent s'appliquer aux classes de Secondes en septembre 2009.

La précipitation avec laquelle cette réforme se met en place laisse flotter de nombreuses incertitudes à ce jour, empêchant les familles de préparer l'orientation et la rentrée de leurs enfants dans des conditions sereines :

- le nombre d'heures par matière en 2^{de} est encore incertain et n'est pas connu du tout en 1^{ère} et terminale ;
- les élèves de 3^{ème} feront donc leur choix d'orientation à l'aveugle sans connaître l'organisation de la 1^{ère} et de la terminale, ni les modalités du baccalauréat ;
- l'accès à tous les "enseignements d'exploration" (notamment aux 17 "modules") ne sera pas assuré dans tous les établissements : il n'y a donc pas de « vraie liberté de choix des lycéens », contrairement aux objectifs affichés ;
- le contenu des programmes est encore inconnu des enseignants, l'élaboration des manuels et des cours ne pourra se faire que dans de très mauvaises conditions pour septembre 2009.

Le Conseil d'Administration du collège demande donc l'abandon de cette réforme et l'ouverture par le Ministère d'une véritable concertation avec toute la communauté éducative sur les moyens d'améliorer la réussite de tous les lycéens.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg>

Vœu collègue

sur la réforme du lycée



Vœu à soumettre au vote du Conseil d'Administration de chaque lycée

Vœu présenté par les élus du personnel à la séance du Conseil d'Administration du [date].

Nous ne refusons pas la réforme du lycée, nous refusons CETTE réforme !

Pour la rentrée 2009, le Ministre de l'Education Nationale impose de manière précipitée et sans réelle concertation une réforme qui pose de nombreux problèmes sans résoudre ceux du lycée d'aujourd'hui :

La réforme, telle qu'annoncée par le Ministre le 21 octobre 2008 aura pour conséquences :

Une réduction de l'offre éducative pour les élèves :

- Réduction des horaires dans les disciplines du tronc commun (de 25,5h à 21h)
- Moins de disciplines, puisque les élèves vont être incités à prendre en modules d'approfondissement les disciplines du tronc commun qui perdent des heures (lettres, histoire-géographie, maths, physique-chimie, SVT), au détriment des disciplines d'exploration qu'ils peuvent actuellement suivre (SES, latin, grec, LV3, enseignements artistiques).
- La réforme ne résout pas le problème de la hiérarchie des filières : elle dissout la filière ES en tarissant son recrutement en seconde, elle pérennise la domination de la filière S en permettant le choix de tous les modules en sciences expérimentales.

Un accroissement des inégalités scolaires liées au milieu social d'origine :

- La complexification des choix et leur restriction va favoriser les familles les plus au fait du fonctionnement du système éducatif. Ainsi la réforme pénalisera les élèves à qui l'Education Nationale devrait permettre une ascension sociale par le savoir et les diplômes.
- Cette réforme, couplée à la suppression de la carte scolaire, risque d'accroître la ségrégation sociale entre les établissements scolaires.
- La réforme ne touche pas au problème central des effectifs par classe. La question des dédoublements, par exemple, n'a pas été abordée par le Ministère. Il n'est plus question d'heures d'aide individualisée avec huit élèves au maximum, mais d'un module d'accompagnement individualisé mélangeant remise à niveau, aide à l'orientation, travail d'expertise.

Une dégradation des conditions du métier d'enseignant :

- Réduction des heures de cours dans chaque classe : moins de temps pour transmettre des savoirs et instaurer une relation pédagogique.
- Conséquences : augmentation du nombre de classes par enseignant et suppressions de postes.
- Une dégradation de l'ambiance dans les équipes éducatives : nous allons devoir, pour avoir des élèves en 2nde et dans les parcours du cycle première-terminale, nous transformer en représentants de commerce de nos disciplines mises en concurrence les unes avec les autres.

Une multiplication des problèmes d'organisation de l'année scolaire du fait de la semestrialisation, qui va peser lourdement sur les équipes administratives :

- Elle va rendre les prévisions de la Dotation Horaire Globale impossibles et risque de complexifier l'élaboration des emplois du temps des enseignants.
- L'abandon possible d'un module après un semestre poussera à l'amateurisme.
- Cette réforme va rendre la gestion des cours impossible : au deuxième semestre, des élèves qui débiteront un module seront regroupés avec des élèves qui l'auront suivi au premier semestre.
- Augmentation du nombre de conseils de classe.

Cette réforme ne vise donc pas à améliorer le service public d'éducation mais à faire des économies budgétaires.

En conséquence, le Conseil d'Administration du [nom du lycée] demande le retrait de cette réforme de la classe de 2nde, et de celle du cycle terminal à venir, ainsi que l'ouverture d'une véritable concertation avec tous les acteurs de la communauté éducative pour décider des grandes orientations du lycée de demain.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg>

Vœu lycée

sur la réforme du lycée



Fédération Syndicale Unitaire

[1] Double-cliquez sur la vignette Word ; si le fichier ne s'ouvre pas, faites un clic droit puis enregistrer la cible